

Chèvre/Grue d'atelier



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections
obligatoires :



Informations complémentaires :

**Ajouter le contrôle des
élingues aux vérifications
périodiques des appareils
de levage.**

Risques :



- 1 Renversement de la grue en cas de surcharge.
- 2 Chute de la charge en cas d'élingage défaillant.

Bonnes pratiques :

- 1 Respecter les limites de charge en fonction de la longueur du bras déployé.
- 2 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 3 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le bâti et à la notice d'utilisation.

Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



Compresseur de ressorts



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections
obligatoires :



Risques :



- 1 Accidents graves dus à l'éjection du ressort provoquant un choc corporel.
- 2 Possibilité de pincement des doigts.

Bonnes pratiques :

- 1 Vérifier que les mâchoires de l'appareil sont adaptées au ressort à compresser.
- 2 Mettre en place les protecteurs existants contre les risques d'éjection.
- 3 Ne pas mettre les mains dans le ressort en phase de compression et de décompression.
- 4 Utiliser une protection pour les pièces de véhicules utilitaires légers.

Informations complémentaires :

Privilégier les systèmes avec protection intégrée contre les risques d'éjection.

Maintenance/vérifications :

Contrôle visuel de l'état mécanique.

Numéros d'urgences :



Démonte-pneu

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



Protections
obligatoires :



Risques :



- 1 Pincement des doigts en phase de décollement du talon du pneu.
- 2 Écrasement de la main pendant la rotation du plateau.
- 3 Risque lié au port de charge lourde.
- 4 Risques majorés en cas de pneu ou jante en mauvais état : risque de déflagration.

Bonnes pratiques :

- 1 Un pneu bien positionné facilite le travail en toute sécurité.
- 2 Éloigner les mains de l'espace entre la jante et le talon au détalonnage, au déjantage, au montage et au gonflage du pneu.
- 3 À défaut d'une aide à la manutention, privilégier le port de charge lourde à deux personnes.

Informations complémentaires :

Maintenance/vérifications :

Avant toute utilisation, vérifier le bon état de fonctionnement du matériel.

Numéros d'urgences :



Équilibrreuse



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections
obligatoires :



Risques :



- 1 Manutention de charge importante (>15 kg).
- 2 Projection de graviers incrustés dans la bande de roulement.
- 3 Projection des plombs d'équilibrage.

Bonnes pratiques :

- 1 Abaisser le carter de protection asservi à la marche de la machine.
- 2 Maintenir les mains hors de la zone de travail.

Informations complémentaires :

Maintenance/vérifications :

Vérification trimestrielle par une personne compétente.

Numéros d'urgences :



Lève-véhicule

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



Protections obligatoires :



Bonnes pratiques :

- 1 Sécuriser le levage par la mise en place de procédés à disposition (goupilles, chandelles, etc.).
- 2 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 3 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le bâti et à la notice d'utilisation.

Informations complémentaires :

Risques :



- 1 Écrasement en cas de descente.

Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



Levée d'un véhicule sur cric

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections
obligatoires :



Bonnes pratiques :

- 1 À ne mettre en œuvre que dans des cas justifiés et à défaut de tout autre moyen d'élévation à disposition (pont élévateur, table élévatrice, lève-véhicule, etc.).
- 2 Ne les utiliser que sur un sol plat, nivelé, sec et propre.
- 3 Vérifier que la charge à lever ne puisse riper du support (qualité de la surface de contact notamment).
- 4 Assurer la sécurité en posant au moins deux chandelles.
- 5 Le cric ne doit servir qu'à lever ou descendre le véhicule.
- 6 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 7 Connaître et respecter les limites de charge.

Informations complémentaires :

Utiliser un sommier roulant pour intervenir sous le véhicule.

Risques :



- 1 Écrasement de la personne dû à l'instabilité des chandelles ou à la défectuosité du cric.
- 2 Douleurs physiques dues aux postures contraignantes.

Maintenance/vérifications :

Vérification périodique des crics, 6 mois à 1 an selon la fréquence d'utilisation.
Contrôle visuel et mécanique des chandelles à chaque utilisation.

Numéros d'urgences :



Meuleuses-disqueuses

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



Protections obligatoires :



Bonnes pratiques :

- 1 Conserver le carter fourni par le constructeur et le régler selon le besoin.
- 2 Vérifier l'adéquation du disque choisi avec la matière à découper.
- 3 Contrôler l'état du disque: pourtour régulier sans défaut visible.
- 4 Respecter le sens de rotation indiqué au montage du disque.
- 5 Ne pas arrêter la machine en débranchant le cordon pour éviter un démarrage intempestif pour les disques de 115 - 125 mm (non équipé de discontacteur).
- 6 Ne pas travailler à proximité de produits inflammables (solvants) et batterie en charge.

Informations complémentaires :

En cas de projection dans les yeux, consulter un ophtalmologiste.

Risques :



- 1 Projection de particules métalliques et de meules.
- 2 Risque de projection de l'outil lors d'un blocage du disque dans la matière.
- 3 Brûlure lors de contact avec la pièce et/ou la meule.
- 4 Éclatement du disque.
- 5 Incendie lié à la projection d'étincelles.

Maintenance/vérifications :

Vérification à chaque utilisation de l'état du câble électrique et des protections.

Numéros d'urgences :



Pont 2 colonnes à vis et hydraulique



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections obligatoires :



Bonnes pratiques :

- 1 Positionner la partie lourde du véhicule sur les bras courts.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur et vérifier le verrouillage automatique des bras mobiles.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.
- 7 S'assurer de la stabilité du véhicule avant de le lever complètement. Respecter les consignes constructeur.

Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à usure mécanique des éléments un dépassement de charges ou un mauvais positionnement du véhicule.
- 2 Écrasement du pied par bras de positionnement lors de la descente.
- 3 Renversement du véhicule lors de la dépose d'un élément important (moteur, ensemble moteur boîte) dû au déplacement possible de son centre de gravité.

Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Informations complémentaires :

Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.

Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.



Pont 4 colonnes

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



Protections obligatoires :



Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou à un mauvais positionnement du véhicule.
- 2 Écrasement du pied par le rail lors de la descente.
- 3 Chute de plain-pied en sortant du véhicule après positionnement sur le pont.

Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur les rails (centré, en butée).
- 2 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.
- 3 Aucune personne ne doit monter sur le pont en élévation ou en mouvement.
- 4 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 5 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.

Informations complémentaires :

Indiquer la personne responsable de l'entretien périodique.

Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.

Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



Pont à ciseaux



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections
obligatoires :



Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à un mauvais positionnement du véhicule, à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou lié à un désalignement des deux plateaux.
- 2 Lors de la dépose d'un élément important sur un véhicule, son centre de gravité est susceptible de se déplacer. Ceci risque d'affecter son équilibre et entraîner sa chute.
- 3 Écrasement du pied par un des deux plateaux ou cisaillement d'un membre supérieur.

Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur les plateaux.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.

Informations complémentaires :

Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.

Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



Pont mobile



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections
obligatoires :



Risques :



- 1 Écrasement de tout ou partie d'une personne par chute du véhicule suite au non-respect des consignes d'utilisation du constructeur (mauvais positionnement du véhicule, usure mécanique des éléments ou dépassement de charges).
- 2 Déchirement musculaire ou lumbago dus au tiré-poussé manuel.
- 3 Chute de plain-pied ou écrasement lors du déplacement du pont.
- 4 Électrisation en cas de câble d'alimentation en mauvais état.

Bonnes pratiques :

- 1 Respecter les limites d'utilisation fixées par le constructeur (gabarit et tonnage)
- 2 Déplacer l'ensemble (pont + véhicule) à plusieurs opérateurs sur un parcours dégagé.
- 3 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 4 Vérifier régulièrement l'état du câble d'alimentation électrique et veiller à ce qu'il soit convenablement rangé après utilisation.

Informations complémentaires :

Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.

Maintenance/vérifications :

Vérification semestrielle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



Pont 4 colonnes avec auxiliaires de levage

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous



**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections obligatoires :



Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou un mauvais positionnement du véhicule
- 2 Cisaillement d'un membre supérieur par un des deux plateaux auxiliaires.
- 3 Écrasement du pied par un rail ou un plateau auxiliaire.
- 4 Renversement du véhicule lors de la dépose d'un élément important (moteur, ensemble moteur boîte) dû au déplacement possible de son centre de gravité.

Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur les plateaux.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur.
- 3 S'assurer qu'aucune personne ou qu'aucun matériel ne soit présent sous le pont avant la descente.
- 4 Aucune personne ne doit être présente dans le véhicule lorsque le pont est en élévation.
- 5 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 6 Se reporter aussi aux consignes affichées sur le pont et à la notice d'utilisation.

Informations complémentaires :

Le port de lunettes est conseillé lors du travail sous le véhicule.

Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



Pose/dépose de pare-brise



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections
obligatoires :



Risques :



- 1 Douleurs dorsales et aux membres supérieurs dues aux postures pénibles.
- 2 Coupures au démontage ou à la manipulation.
- 3 Chute de plain-pied liée aux encombrements des sols dans la zone de travail.

Bonnes pratiques :

- 1 Utiliser les moyens de manutention à disposition (poignée à ventouse, potence, etc.).
- 2 En l'absence de moyens de manutention, travailler à deux opérateurs.
- 3 Utiliser des gants lors de la découpe et préférer l'usage de cutter à lame rétractable.
- 4 Dans le cas d'un équipement de type potence, se reporter aussi aux consignes affichées sur le bâti et à la notice d'utilisation.

Informations complémentaires :

Maintenance/vérifications :

S'assurer périodiquement de l'état du matériel.

Numéros d'urgences :



Presse d'atelier



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections
obligatoires :



Bonnes pratiques :

- 1 Interdire l'usage de ce matériel aux apprentis non encadrés et au personnel non qualifié.
- 2 Maintenir les mains hors de la zone de travail et/ou de l'objet lors de la mise sous pression maximale.
- 3 Privilégier le réglage en hauteur de la table à l'utilisation de cales. À défaut, n'utiliser que des éléments de calage vendus par le constructeur ou conçus spécialement pour réaliser l'opération en sécurité.
- 4 Maintenir l'objet bien équilibré et fixé fermement. Privilégier les presses munies de fixation.
- 5 Mettre en place les protecteurs existants contre les risques d'éjection.

Informations complémentaires :

Risques :



- 1 Accidents graves ou mortels en cas d'éjection de pièces ou d'éléments de calage sous pression dans l'axe de l'opérateur.
- 2 Pincement de la main lors de la phase de positionnement de la pièce.
- 3 Projection de petits éléments métalliques (billes de roulement, ressort, éclats métalliques, cales).

Maintenance/vérifications :

Vérification trimestrielle par une personne compétente.

Numéros d'urgences :



Table élévatrice



Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**

Protections obligatoires :



Risques :



- 1 Chute du véhicule suite à une usure mécanique des éléments, à un dépassement de charges ou à un mauvais positionnement du véhicule.
- 2 Écrasement du pied par le plateau ou cisaillement d'un membre en cas de descente intempestive.

Bonnes pratiques :

- 1 Positionner correctement le véhicule sur le plateau.
- 2 Placer les tampons sous les points recommandés par le constructeur.
- 3 Signaler toute anomalie constatée de l'équipement (fonctionnement, retard sur les vérifications, dégradations, etc.).
- 4 Se reporter aussi aux consignes affichées sur la table et à la notice d'utilisation.
- 5 Respecter les consignes constructeur.

Informations complémentaires :

Maintenance/vérifications :

Vérification annuelle à la charge maximale d'utilisation.
Contrôle mensuel des dispositifs de sécurité.

Numéros d'urgences :



Touret à meuler

Cette information est établie à partir du Document Unique accessible à tous

**Utilisateurs : mécanicien ou carrossier formé
apprenti encadré par tuteur
(interdit aux mineurs sauf dérogation)**



Protections
obligatoires :



Risques :



- 1 Projection de particules métalliques et de meules.
- 2 Projection de la pièce qui est entraînée par le mouvement de la meule (petites pièces).
- 3 Brûlure lors de contact avec la pièce et ou la meule.
- 4 Incendie lié à la projection d'étincelles.

Bonnes pratiques :

- 1 Positionner le pare-étincelles à 6 mm de la meule. Contrôler régulièrement sa transparence.
- 2 Respecter le réglage maximum de 2 mm entre meule et support.
- 3 Prendre un outil adapté en cas de petites pièces.
- 4 Éloigner des produits inflammables et des solvants.

Informations complémentaires :

Le port du masque est conseillé.

En cas de projection dans les yeux, consulter un ophtalmologiste.

Maintenance/vérifications :

Vérification électrique annuelle.

Numéros d'urgences :

